

RAPPEL DES BONS GESTES

Les ressources en eau ne sont pas inépuisables. Nous devons éviter les gaspillages. Avec ces gestes simples, nous pouvons réduire notre consommation de 30 %.

Économiser l'eau, c'est protéger la ressource mais c'est aussi réduire ses dépenses.



Réparez toute fuite d'eau sans tarder



Privilégiez les douches aux bains



Installez des équipements sanitaires économes en eau



Pensez à constituer des réserves d'eau de pluie pour arroser votre potager et jardin



Économisez l'eau, c'est protéger la ressource. C'est aussi réduire ses dépenses

POUR EN SAVOIR PLUS



La Direction Départementale
des Territoires de la
Haute-Saône

Service Environnement et Risques
24 boulevard des Alliés – CS 5389
70014 VESOUL Cedex
Courriel : ddt-alerte-meteo@haute-saone.gouv.fr

La DREAL
Bourgogne-
Franche-Comté



www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

eaufrance

Service public d'information sur l'eau

www.eaufrance.fr



<https://ofb.gouv.fr>



VOIR AUSSI

Deux sites pour consulter les arrêtés de restriction d'eau, les secteurs concernés et les actualités liées à la sécheresse :

1. www.haute-saone.gouv.fr
2. propluvia.developpement-durable.gouv.fr

QUE FAIRE EN CAS DE SÉCHERESSE ?

Août 2022

En période de sécheresse, l'arrêté de restriction des usages de l'eau permet de garantir la disponibilité de la ressource en privilégiant une gestion humaine raisonnée.